



État : 1^{er} mai 2020 ; version 1.02

Fiche 0

Résumé et contenu



Impressum

Éditeur : Office fédéral de l'environnement (OFEV)
L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Auteurs : Christine Weber, Lucie Sprecher, Ulrika Åberg (Eawag), Gregor Thomas, Simone Baumgartner, Susanne Haertel-Borer (OFEV)

Accompagnement technique :

Groupe d'accompagnement national :
Marco Baumann (TG), Anna Belser (OFEV), Nanina Blank (AG), Arielle Cordonier (GE), Roger Dürrenmatt (SO), Claudia Eisenring (TG), Martin Huber-Gysi (OFEV), Lukas Hunzinger (Flussbau AG), Manuela Krähenbühl (ZH), Vinzenz Maurer (BE), Nathalie Menetrey (VD), Erik Olbrecht (GR), Eva Schager (NW), Pascal Vonlanthen (Aquabios), Heiko Wehse (Hunziker Betatech), Hansjürg Wüthrich (BE)

Groupe d'accompagnement international : Tom Buijse (Deltares, NL), Francine Hughes (Anglia Ruskin University, UK), Brendan McKie (Swedish University of Agricultural Sciences, SWE), Hervé Piégay (Université de Lyon, FR), Phil Roni (Cramer Fish Sciences, Washington, USA)

Groupe d'accompagnement Eawag : Manuel Fischer, Ivana Logar, Bänz Lundsgaard, Katja Räsänen, Dirk Radny, Chris Robinson, Nele Schuwirth, Christian Stamm

Agenda 21 pour l'eau : Rolf Gall, Stefan Vollenweider

Référence bibliographique : Weber, C., Sprecher, L., Åberg, U., Thomas, G., Baumgartner, S., Haertel-Borer, S. 2019: Résumé et contenu. Dans : Contrôle des effets des revitalisations de cours d'eau – Apprendre ensemble pour l'avenir. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne. Fiche 0, V1.02.

Relecture de la version allemande : Evi Binderheim (Sponsolim Umweltconsulting)

Illustrations : Laurence Rickett (Firstbrand), Eliane Scharmin (Eawag)

Image de couverture : Eliane Scharmin (Eawag), Laurence Rickett (Firstbrand)

Traduction française : Service linguistique de l'OFEV

Téléchargement au format PDF :

<https://www.bafu.admin.ch/controle-des-effets-revit>
(il n'est pas possible de commander une version imprimée)

Cette publication est également disponible en allemand.

© OFEV 2019

Cette fiche présente de manière abrégée le but et le déroulement du contrôle des effets des revitalisations de cours d'eau, qui est uniformisé en Suisse. Elle explique également la structure et le contenu de la documentation pratique.

0.1 Résumé

Qu'entend-on par contrôle des effets ? Cette opération détermine si la revitalisation effectuée déploie les effets souhaités, c'est-à-dire si les objectifs poursuivis ont été atteints et si les ressources ont été utilisées efficacement.

Quel est l'objectif de la documentation pratique ? Depuis 2020, un système uniforme est appliqué dans toute la Suisse pour contrôler les effets des revitalisations de cours d'eau. Il se compose de deux éléments : le contrôle des effets STANDARD et le contrôle des effets APPROFONDI. Cette documentation pratique présente le déroulement concret et fournit dix jeux d'indicateurs pour les relevés de terrain. Une procédure standardisée destinée à la revitalisation des rives lacustres devrait voir le jour dans les années à venir.

Pourquoi un contrôle des effets uniforme à l'échelle nationale ? À l'avenir, des relevés uniformes permettront de comparer les expériences acquises dans des projets et contextes divers. Le passage d'une analyse axée sur un projet spécifique à une vue d'ensemble inter-projets offre une meilleure compréhension générale des processus en cours et des facteurs qui entravent ou favorisent les effets des revitalisations. Les résultats du contrôle des effets seront traduits en recommandations concrètes pour la pratique. Cela rendra les revitalisations futures encore plus efficaces au regard des coûts et contribuera de manière importante à la conservation et à la promotion de la biodiversité indigène.

Comment se déroule le contrôle des effets STANDARD ? Le contrôle des effets STANDARD examine les objectifs fréquents des revitalisations pour un grand nombre de projets. Le canton détermine les projets de la future convention-programme (CP) qui seront soumis à ce contrôle et choisit pour chacun d'eux, le cas échéant en collaboration avec les bureaux spécialisés mandatés pour le contrôle des effets et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les jeux d'indicateurs les plus appropriés. Plusieurs jeux d'indicateurs sont proposés en fonction de l'ampleur du projet. Les bureaux spécialisés mandatés réalisent les contrôles des effets conformément à la documentation pratique, une fois avant la mise en œuvre d'une mesure et une à deux fois après, selon la taille du projet.

Comment se déroule le contrôle des effets APPROFONDI ? Parallèlement au contrôle des effets STANDARD, le canton choisit, en collaboration avec l'OFEV, d'autres projets en vue d'un contrôle des effets APPROFONDI. Ce dernier vise à répondre à des questions précises de la pratique sur la base d'un nombre plus restreint de projets. Entre 2020 et 2024, six jeux d'indicateurs issus du contrôle des effets STANDARD seront prélevés sur un échantillon suffisamment large de petits cours d'eau revitalisés quatre à douze ans auparavant. En comparant les résultats avec des tronçons de contrôle, on pourra déterminer dans quelle mesure l'effet observé dépend de facteurs d'influence tels que la longueur revitalisée, l'ombrage ou la présence de sources en vue d'une recolonisation.

Comment le financement est-il assuré ? Le budget destiné aux contrôles des effets est calculé pour chaque période de programme lors des négociations entre la Confédération et les cantons. Le budget total et se compose d'un budget STANDARD et d'un budget APPROFONDI. Le budget STANDARD se calcule à partir d'un pourcentage fixe des contributions fédérales de la CP en cours et de la CP à venir ; la Confédération le subventionne à hauteur de 60 %. Le budget APPROFONDI est négocié avec chaque canton avant une nouvelle période de programme. Contrairement au budget STANDARD, l'accent est davantage mis sur la volonté des cantons. En contrepartie, la Confédération porte le taux de subventionnement à 80 %.

Qu'advient-il des données ? Les responsables des différents projets de revitalisation transmettent à l'OFEV, à l'aide d'un formulaire uniforme, les données provenant des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI. Une gestion centralisée des données est en cours de réalisation. L'analyse des données inter-projets se fait de manière centralisée. En plus des données provenant de ces contrôles, des informations sur les caractéristiques des projets qui sont issues du contrôle de la mise en œuvre ainsi que d'autres grandeurs explicatives découlant des géodonnées existantes (p. ex. exploitation agricole ou nombre de barrières dans le bassin versant) sont prises en compte dans les analyses. Les résultats sont communiqués à large échelle, et des recommandations sont formulées pour les futurs projets. Les résultats des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI permettent d'apprendre des expériences passées, d'optimiser régulièrement la planification et la mise en œuvre des projets et de garantir une utilisation efficace des ressources. Ce processus d'apprentissage commun fournit de bons exemples, motive et constitue un argumentaire en faveur de la revitalisation.

0.2 Structure et contenu de la documentation pratique

La présente documentation pratique expose le déroulement des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI. Elle est conçue comme un recueil ; en d'autres termes, les différentes fiches informatives et fiches techniques des jeux d'indicateurs sont indépendantes les unes des autres (tab. 0.1). Cette structure permet de les mettre à jour individuellement au cours du processus d'apprentissage, en fonction des expériences et des évolutions méthodologiques. Les fiches informatives peuvent être utilisées de manière interdisciplinaire. Les fiches techniques comprennent des explications techniques pour garantir le caractère reproductible des relevés de terrain effectués par les bureaux spécialisés.

Tableau 0.1 : Structure et principal contenu de la documentation pratique ainsi que destinataires des différentes parties. CT = canton, Bs = bureau spécialisé dans le contrôle des effets.

Où	Quoi (titre, principal contenu)	Qui
Fiche 0	Résumé et contenu : but et déroulement du contrôle uniformisé des effets en Suisse ainsi que vue d'ensemble de la structure et du contenu de la documentation pratique	CT/Bs
Fiche 1	Contrôle des effets des revitalisations de cours d'eau – L'essentiel en bref : objectifs de l'uniformisation du contrôle des effets en Suisse ; présentation des contrôles STANDARD et APPROFONDI	CT/Bs
Fiche 2	Contrôle des effets STANDARD – Déroulement et organisation : dix jeux d'indicateurs pour vérifier les objectifs en cinq étapes, de la sélection du projet au relevé de terrain	CT/Bs
Fiche 3	Contrôle des effets APPROFONDI 2020-2024 : accent mis sur les petits cours d'eau ; relevé de six jeux d'indicateurs du contrôle des effets STANDARD ; déroulement en cinq étapes	CT/Bs
Fiche 4	Apprendre pour les projets futurs : opportunités de l'apprentissage commun ; trois étapes vers une analyse centralisée des données et la formulation de recommandations	CT/Bs
Fiche 5	Gestion des données : principes régissant la saisie, le contrôle-qualité, la transmission et la conservation des données collectées lors des contrôles des effets	CT
Fiche 6	Financement : calcul du budget des contrôles des effets et de ses deux composantes (STANDARD et APPROFONDI) ; principes de financement	CT
Fiche 7	Élaboration du concept : informations de fond sur l'élaboration du concept dans le cadre du projet de recherche de l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies de l'eau (Eawag)	CT/Bs
Fiche 8	Du concept au relevé de terrain : informations générales sur le relevé de terrain et présentation de la structure des fiches techniques des jeux d'indicateurs	CT/Bs
Jeu 1	Diversité des habitats : six indicateurs pour décrire la structure et la diversité des habitats ; obligatoire pour tous les projets faisant l'objet d'un contrôle des effets	Bs
Jeu 2	Dynamique : trois indicateurs caractérisant la modification de la structure des rives et du lit au fil du temps ; sélectionnable pour les grands projets et les projets individuels	Bs
Jeu 3	Connectivité : deux indicateurs permettant de déterminer la connectivité entre le cours d'eau et ses environs ; sélectionnable pour les grands projets et les projets individuels	Bs
Jeu 4	Température : un indicateur pour décrire la variabilité spatiale et temporelle de la température de l'eau ; sélectionnable pour les projets de taille moyenne ou supérieure	Bs
Jeu 5	Macrophytes : un indicateur examinant la composition, l'étendue et la diversité des plantes aquatiques ; sélectionnable pour des projets de toute taille	Bs
Jeu 6	Macrozoobenthos : un indicateur caractérisant la composition et la diversité de la communauté de macroinvertébrés ; sélectionnable pour des projets de toute taille	Bs
Jeu 7	Poissons : trois indicateurs pour décrire la composition de la communauté piscicole ; sélectionnable pour des projets de toute taille	Bs
Jeu 8	Végétation riv./all. : trois indicateurs permettant d'évaluer la composition et la dynamique de la végétation riveraine/alluviale ; sélectionnable pour des projets de toute taille	Bs
Jeu 9	Avifaune : un indicateur permettant d'étudier le nombre et la fréquence d'espèces d'oiseaux choisies (espèces cibles) ; sélectionnable pour les grands projets et les projets individuels	Bs
Jeu 10	Socio-économie : un indicateur pour déterminer l'acceptation du projet par les groupes d'intérêts participant à la planification ; sélectionnable pour des projets de toute taille	Bs
	Glossaire : définition des principaux termes utilisés	CT/Bs
	Bibliographie : liste de toutes les sources citées dans la documentation pratique ; pas de bibliographie par fiche informative ou technique	CT/Bs

Répertoire des modifications

Les changements pertinents sont mis en évidence en **vert**.

Date (mm/yy)	Version	Modification	Responsabilité
4/2020	1.02	Correction d'erreurs typographiques, petits ajustements conceptuels	Eawag